

Régularisation d'inscription au Répertoire des Métiers d'une société suite à réception d'une formalité (M0 ou M2)

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

1. **Extrait Kbis de moins de 3 mois**
2. Une photocopie du **titre d'identité du chef d'entreprise**
Documents acceptés :
 Carte nationale d'identité française / européenne en cours de validité (recto-verso)
Ou Passeport français / européen en cours de validité
Ou Acte de naissance de moins de 3 mois
Ou Titre de séjour, en cours de validité indiquant l'adresse actuelle (recto-verso)
3. Une photocopie de la **carte vitale**
4. L'**attestation de non condamnation (*)**
5. L'**autorisation de communication de vos coordonnées à des tiers (*)**
6. Un **justificatif d'adresse pour le siège social au nom de la société**
 Documents acceptés selon les cas :
 Contrat de bail **Ou** Facture d'un fournisseur d'énergie / téléphone fixe
Ou Autorisation du propriétaire **Ou** Contrat de domiciliation
Ou Acte acquisition du fonds de commerce (**obligatoire le cas échéant**) / donation / location gérance
7. **Tarifs** (règlement CB, chèque ou virement pour la CMA27)

A l'ordre de la CMA de l'Eure		
	Redevance	Accompagnement à la formalité (1)
Immatriculation d'une société au RM	15€	100 €

(1) Dans le cadre de notre prestation d'accompagnement, nous vous recevons en rendez-vous individuel sur place ou par téléphone afin qu'un conseiller vous accompagne dans votre déclaration. C'est l'assurance d'un dossier conforme !

Suite au verso

DOCUMENTS A FOURNIR SELON LES CAS

Si vous exercez une activité réglementée

Activités réglementées : Mécanique et carrosserie, Métiers de Bouche, Métiers du Bâtiment, Prothésiste dentaire, Ramonage, Maréchal-ferrant, Esthétique, Coiffure.

- Le formulaire Justificatif de Qualification Professionnelle Artisanale - JQPA (*)
- Une copie du diplôme **ou** certificats de travail (36 mois minimum)
*Il faudra présenter une **qualification pour chacune des activités réglementées exercées***
Attention : si Coiffure en Salon, il faut fournir un BP ou un BM

Si présence d'un conjoint collaborateur

- L'attestation de collaboration du conjoint collaborateur (*)
- Copie du titre d'identité du conjoint + du livret de famille **ou** pacs (convention de pacs visée ou récépissé d'enregistrement) + attestation de non condamnation

Si activité ambulante (vente sur les marchés, les salons, les foires...)

- Le formulaire de déclaration de l'activité ambulante (*)
- Une photo d'identité couleur du demandeur au format officiel
- Un règlement par chèque de **30€** à l'ordre de la CMA de l'Eure